



Conseil de Quartier
SAINT-JEAN-BAPTISTE

Rapport annuel 2023

Table des matières

Mot de la présidente	3
Présentation du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB)	4
Mandat	4
Composition du CQSJB	4
Conseil d'administration	4
Fonctionnement	5
Résumé des principales activités du CQSJB	5
Plan d'action	5
Qualité de vie (QDV)	5
Résolutions relatives à la qualité de vie	6
Verdissement et aménagement	9
Résolutions relatives au verdissement et à l'aménagement	9
Mobilité et sécurité	11
Bilan projet sécurité routière 2023	11
Projet de sécurité routière 2023 et soumission d'une demande pour 2024	12
Résolutions relatives à la mobilité et sécurité	12
Patrimoine	17
Église Saint-Jean-Baptiste	17
Exposition Thaddée Lebel	17
Résolutions relatives au patrimoine	18
Rayonnement du CQSJB	19
Facebook	19
Carte de Noël	19
Lien avec les différents acteurs	19
SDC du Faubourg	19
Présentations par des professionnels de la Ville, des organismes ou des citoyens	20
Présentation : Résultats du sondage sur la piétonnisation et la mise en valeur de la rue Saint-Jean (février)	20
Présentation : Mobilisation Haute-Ville (mars)	20
Présentation du rapport de l'étude de préféabilité du projet de mise en valeur de l'église Saint-Jean-Baptiste (avril)	20
Demande d'opinion : Modifications au stationnement commercial dans plusieurs zones du centre-ville (mai)	21
Présentation de la future trousse patrimoniale de Saint-Jean-Baptiste (septembre)	21
Présentation : Projet de logement Saint-Patrick (octobre)	22
Présentation: Projets de verdissement déposés par Nature Québec (novembre)	22
États financiers 2023	24

Mot de la présidente

L'année 2023 n'a pas été de tout repos pour le quartier Saint-Jean-Baptiste.

2023 a vu des avancées positives pour le quartier, comme les projets d'aménagements prévus pour l'îlot Saint-Vincent-de-Paul, le réaménagement de plusieurs rues du quartier (même si cela a suscité des débats!), et le retour de la rue Saint-Jean en zone piétonne.

Le plan d'action du Conseil de Quartier Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) met, entre autres, l'accent sur la mobilité active et collective. Le projet de tramway en faisait donc partie et sa mise en pause a été une grande déception, affectant plusieurs activités du conseil d'administration.

Sur le plan du patrimoine, l'attente a été palpable concernant le projet de rénovation de l'église du quartier.

Nous espérons des progrès significatifs en 2024, avec des initiatives qui amélioreront la qualité de vie et faciliteront les modes de transport dans le quartier.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur fiabilité tout au long de l'année 2023 (et plus!). De plus, je remercie les nombreux citoyens qui ont assisté à nos rencontres. Pour 2024, je vous souhaite de beaux projets qui renforcent notre communauté, avec des améliorations attendues et des initiatives notamment de verdissement, de réaménagement, et d'habitation.

Finalement, le travail du CQSJB ne saurait être possible sans la précieuse collaboration de Mme Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale, M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques et Mme Marie-Pier Camiré, secrétaire de rédaction.

Merci à tous les citoyens et commerçants engagés que j'ai la chance de côtoyer. Ensemble, continuons à favoriser le dialogue citoyen et à faire progresser les projets municipaux.

Bonne lecture!

Alexandra-Maude Grenier

Présidente du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

Présentation du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB)

Mandat

Le CQSJB est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Le mandat du CQSJB est de permettre à la population d'exprimer son opinion et ses idées sur des projets qui touchent son environnement et sa qualité de vie. Il recueille les opinions des gens qui habitent ou travaillent sur son territoire, afin que les décisions et actions de l'Arrondissement et de la Ville répondent davantage aux besoins du quartier.

Composition du CQSJB

Le CQSJB est composé de la population qui l'habite et qui travaille dans le faubourg Saint-Jean et le faubourg Saint-Louis, incluant une partie de la colline Parlementaire. Selon les données de Statistique Canada, en 2016 :

- Le quartier Saint-Jean-Baptiste compte 9 245 habitants.
- Les résidents âgés de moins de 25 ans représentent 17,6% de la population du quartier, en comparaison avec 25,5% pour l'ensemble de la ville.
- L'âge moyen de la population du quartier est de 45,9 ans. À titre comparatif, l'âge moyen de la population de la ville de 43,2 ans.
- 64% des ménages du quartier sont constitués d'une seule personne. 25,7 % des ménages sont constitués de deux (2) personnes. 6,3% sont constitués de trois (3) personnes et 4% sont constitués de quatre (4) personnes ou plus.
- La taille moyenne des ménages du quartier est de 1,5 personne, en comparaison avec la taille moyenne de ménage de la ville qui est de deux (2) personnes.
- 23,3% des familles du quartier ont un (1) enfant, 12,8% en ont deux (2) et 2,9% des familles ont trois (3) enfants ou plus.
- 22,9% des ménages du quartier sont propriétaires et 77,1% sont locataires. À l'échelle de la ville, 53% des ménages sont propriétaires et 46,6% sont locataires.
- Les immigrants représentent 9,4% de la population du quartier, comparativement à 7,2% dans la ville.
- 47% des ménages du quartier déclarent un revenu brut inférieur à 40 000\$ (en 2015).
- 33,9% des ménages du quartier consacrent 30% ou plus de leur revenu aux frais de logement. Cette proposition atteint 20,2% à l'échelle de la ville.

Conseil d'administration

Au 31 décembre 2023, le conseil d'administration du CQSJB était composé de 8 membres votants :

- Mme Alexandra-Maude Grenier, présidente
- Mme Claudia Nguyen, secrétaire
- Mme Isabelle Goarin, administratrice
- Mme Marianne Charbonneau, administratrice
- M. François Blay Martel, administrateur
- M. William Philippon, trésorier
- M. Anthony Cadoret, administrateur
- M. Willem Fortin, administrateur

Conseillère de district :

- Mme Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale du district électoral du Cap-aux-Diamants

Personnes-ressources :

- Mme Marie-Pier Camiré, secrétaire de rédaction
- M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au service de l'interaction citoyenne

Fonctionnement

Les dates des assemblées du conseil sont publiées sur le site Web de la Ville de Québec par le biais du [lien suivant](#). Il est également possible d'obtenir confirmation de la tenue d'une assemblée et les coordonnées de celle-ci en utilisant la ligne d'information automatisée de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou en composant le 311. Le conseil de quartier tient aussi une [page Facebook](#). Il est possible de s'y abonner, de même qu'à sa liste de distribution par courriel, pour être tenu informé des activités organisées par le conseil.

En 2023, les réunions du conseil, l'assemblée générale et les consultations publiques se sont tenues généralement en mode hybride. Rappelons qu'habituellement, le CQSJB se réunit tous les mois sauf en juillet, août et décembre où il fait habituellement relâche.

Résumé des principales activités du CQSJB

Plan d'action

Les grands thèmes sur lesquels le plan d'action 2022-2027 du CQSJB est basé sont les suivants:

- Bonifier et maintenir la qualité de vie dans le quartier
- Veiller à l'embellissement et au verdissement du quartier
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine
- Assurer l'équilibre entre la sécurité des usagers et l'accessibilité au quartier
- Affirmer le rayonnement du conseil de quartier

Par la suite, le CA du CQSJB a identifié des objectifs et des cibles pour chacun des axes et y a associé des comités.

Qualité de vie (QDV)

Le thème de la QDV est central au plan d'action 2022-27 du CQSJB et comprend essentiellement trois orientations, soit (1) assurer la complémentarité de l'offre commerciale du quartier avec les besoins des résidents, (2) améliorer l'accès au logement et à la propriété et (3) assurer l'aspect inclusif et sécuritaire du quartier.

D'emblée, dès la fin du nettoyage des voies publiques par la Ville, le CQSJB a organisé une corvée de nettoyage dans le quartier pour mobiliser l'aide des résidents et des commerçants à ramasser,

trier et jeter les déchets que la fonte des neiges a révélés et qui n'ont pas été ramassés par la Ville. La corvée de nettoyage fut un franc succès et a eu lieu le 20 mai 2023. Afin d'inciter les résidents et les commerçants à participer, le CQSJB a offert du café et des petits pains aux participants, en partenariat avec la boulangerie La Molette du quartier.

La personne responsable du comité qualité de vie a changé au cours de l'année 2023, et le nombre de personnes intéressées à y participer a augmenté. Ce sont désormais huit personnes qui se sont portées volontaires pour contribuer aux actions et aux réflexions sur cet enjeu. Bien qu'il n'y ait pas eu d'activités formelles du comité, le conseil de quartier a adopté plusieurs résolutions en cours d'année pour mettre de l'avant les enjeux prioritaires liés à la qualité de vie.

Résolutions relatives à la qualité de vie

Janvier

Invitation à la Ville à contribuer au bassin portuaire l'Oasis du Port de Québec

Le conseil de quartier a adopté deux résolutions ayant pour objectif d'améliorer l'expérience des personnes qui fréquentent l'Oasis du Port de Québec. En effet, ce lieu de baignade peut contribuer à améliorer la qualité de vie des résidentes et résidents par l'accès à un point de fraîcheur lors des journées chaudes.

La première résolution invitait la Ville de Québec à partager les coûts d'entretien de l'Oasis avec le Port de Québec afin de s'assurer qu'il soit de retour en 2023. La seconde demandait que les données sur la qualité de l'eau de surface soient publiées sur le site de la Ville, comme pour les piscines publiques. La réponse à cette seconde a été de laisser à l'opérateur (le Port de Québec) le soin de publier les données, mais d'obtenir un engagement à leur diffusion plus rapidement.

Février

Qualité de l'air - Éclairage des escaliers reliant Haute-Ville/Basse-Ville

La Ville de Québec ayant procédé à l'installation d'un nouvel éclairage dans l'escalier de la côte Salaberry, le conseil de quartier a constaté qu'il favorise un sentiment de sécurité. De manière générale, les personnes qui empruntent cet escalier semblent satisfaites de cet éclairage. Par contre, plusieurs autres escaliers reliant la basse-ville et la haute-ville souffrent d'un éclairage déficient.

Le conseil de quartier a donc adopté une résolution demandant l'aménagement des éclairages, dans l'ensemble des escaliers du Faubourg Saint-Jean-Baptiste reliant la Haute-Ville à la Basse-Ville, comme ceux récemment installés dans l'escalier de la côte Salaberry de manière à assurer une meilleure sécurité pour les utilisateurs et les utilisatrices dans leurs déplacements. La Ville a répondu qu'il y aurait une priorisation des projets d'éclairage des escaliers en tenant compte des budgets disponibles.

Plan directeur d'éclairage de la Ville de Québec

Compte-tenu du fait que la Ville de Québec procède au remplacement progressif des anciens lampadaires par de nouveaux modèles à diodes électroluminescentes (DEL), le conseil de quartier a été interpellé à plusieurs reprises au sujet des désagréments causés par ce nouvel

éclairage. L'intensité lumineuse, les longueurs d'ondes de la lumière émise ainsi que la direction dans laquelle l'éclairage est projeté semblent causer des insatisfactions là où les nouveaux modèles sont installés. La Ville dit respecter son plan directeur de l'éclairage, mais peut modifier l'orientation de la lumière à la demande des citoyennes et des citoyens incommodés.

Une résolution a été adoptée afin de demander à la Ville de Québec que le Plan directeur de l'éclairage soit rendu public. De plus, puisque plusieurs personnes ignorent qu'il est possible de faire une demande de modification de l'éclairage, le conseil de quartier a aussi demandé que l'information à ce sujet soit mieux diffusée et que les demandes d'intervention émanant du conseil pour le bien être de tous soient davantage prises en considération dans le futur.

Réaménagement des rues Saint-Olivier, Philippe Dorval et Sutherland

Profitant du projet de réaménagement de la Ville de Québec pour les rues St-Olivier, Philippe Dorval et Sutherland, le conseil de quartier a adopté une résolution mettant de l'avant nos priorités dans chacun des quatre grands axes. Pour la qualité de vie, la résolution rappelait l'importance d'implanter un éclairage respectueux du caractère urbain du secteur et la nécessité de respecter l'intimité des résidentes et résidents avoisinant le nouvel aménagement. La résolution demandait aussi d'ajouter des endroits pour disposer des déchets dans le secteur puisque le nouvel aménagement pourrait être plus attractif. Finalement, nous avons demandé qu'une fontaine soit installée en haut des escaliers, à commencer par l'escalier Lavigueur, qui jouxte le réaménagement de la rue Philippe Dorval.

La Ville a répondu que Les différents éléments émis dans la résolution ont été transmis à l'équipe de travail attirée au projet et que ceux-ci sont traités comme intrants dans le processus de conception en cours pour déterminer des options d'aménagement concernant les rues Saint-Olivier, de la Tourelle, Philippe-Dorval et Sutherland. Elle nous a aussi invité à participer à l'atelier participatif du mois de mai 2023.

Octobre

Présentation des projets pour le passage Olympia

Constatant plusieurs déficiences liées au passage Olympia, le conseil de quartier a adopté une résolution en s'appuyant sur le fait qu'il s'agit d'un endroit à haut potentiel dans le quartier, mais que la SDC ne dispose pas de ressources suffisantes pour réaliser autre chose qu'une mise à niveau de ce site. La résolution demandait à la Ville de tenir une rencontre public concernant les projets prévus pour le passage Olympia.

La Ville a répondu qu'elle prévoit poursuivre l'investissement de sommes pour le maintien des installations, selon une évaluation annuelle des besoins qui peuvent varier notamment en raison de l'hivernage du site. La Ville prévoit en conséquence annuellement les contrats nécessaires à la réalisation des travaux de maintien. Elle demeure en discussion avec la SDC pour évaluer les interventions possibles. En complément, suivant un concours d'art public, l'artiste Véronique Isabelle été retenue pour la réalisation d'une murale au Passage Olympia qui sera installée au printemps 2024. Aucune rencontre au sujet du passage Olympia n'est prévue à court terme avec le conseil de quartier ou la population

L'aménagement du passage Olympia demeure un enjeu crucial pour le quartier. Le conseil de quartier a donc l'intention de maintenir ce dossier actif tant et aussi longtemps qu'un aménagement permanent n'aura pas été trouvé pour ce site. La Ville de Québec, pour sa part, maintient que le réaménagement de cet espace n'est pas à une étape de planification des besoins. Toutefois, elle est encline à obtenir des propositions du conseil de quartier.

Pavoisement hivernal

Cette résolution s'inscrit dans le contexte des décorations hivernales sur la rue Saint-Jean, la rue Claire-Fontaine et le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste. Elle vise à participer à l'animation et l'embellissement du quartier, en collaboration avec la SDC. La résolution visait à demander à la Ville de permettre au CQSJB d'utiliser les sommes réservées aux expositions de l'École des Beaux-Arts et de Thaddée Lebel pour de bonifier l'initiative de la SDC en assurant le pavoisement hivernal des alentours de la rue Saint-Jean, plus spécifiquement la rue Claire-Fontaine et le parvis.

La demande a été approuvée et le conseil de quartier a ainsi pu contribuer à l'installation d'arbres sur la rue Claire-Fontaine. Toutefois, la grève de la FAE a eu pour conséquence de renvoyer les élèves à la maison. Ainsi, l'idée qui avait été émise au départ, soit d'inviter les élèves de l'École Saint-Jean-Baptiste à participer à la décoration des sapins, est tombée à plat. Des initiatives individuelles ont permis de décorer quelques sapins, mais la plupart sont demeurés sans décoration. Il n'en demeure pas moins que cet apport de verdure a été bien visible dans la rue Claire Fontaine.

Novembre

Logements sociaux et abordables

Le CQSJB ayant pris connaissance d'un projet de reconversion de l'école St. Patrick's, qui prévoit déménager d'ici 2027, notre appui a été demandé pour soutenir ce projet. Le conseil de quartier est soucieux de l'environnement et de maintenir des lieux qui encouragent la mixité générationnelle et sociale, en plus de promouvoir l'accès au logement et à des espaces publics. Par ailleurs, il souhaite maintenir une des seules garderies du quartier, qui occupe actuellement des espaces dans un des bâtiments de la communauté propriétaire du terrain. Ainsi, Cette résolution avait pour but de démontrer l'appui du conseil de quartier à la reconversion du site occupé par l'école St. Patrick's en une coopérative d'habitation.

La Ville a répondu que le droit de préemption n'est pas applicable sur des immeubles qui sont la propriété d'un organisme public. Conséquemment, l'immeuble en question ne pourra pas faire l'objet d'un avis d'assujettissement au droit de préemption. Néanmoins, la Ville de Québec examinera et surveillera de près les opportunités de redéveloppement sur ce site. La Ville appuiera toute initiative du milieu visant l'inclusion et la mixité sociale par la réalisation de projets de logements sociaux et abordables.

Verdissement et aménagement

Le verdissement est un enjeu central pour le quartier Saint-Jean-Baptiste. En effet, notre quartier présente l'indice de canopée le plus faible du centre-ville pouvant augmenter la présence d'îlots

de chaleur et du même coup avoir des répercussions sur la santé et le bien-être des résidents. Le quartier Saint-Jean-Baptiste est très densément peuplé et possède peu d'espace pour le verdissement vu la présence de rues très étroites et le peu d'espaces vacants. Vu ces enjeux propres au quartier, cette thématique nécessite donc pour nous de faire preuve de créativité et d'innovation en ce qui a trait au verdissement et à la déminéralisation.

Puisque le plan d'action rédigé en 2022 présente un axe ayant pour objectif de veiller à l'embellissement et au verdissement du quartier, un comité a été créé afin de répondre aux objectifs suivants :

- Accélérer la déminéralisation du quartier en proposant des surfaces à déminéraliser ainsi que les projets pertinents à celles-ci;
- Démarrer et collaborer à des initiatives visant augmenter la canopée;
- Collaborer aux projets futurs et suggérer de nouveaux aménagements à des parcs existants;
- Renforcer la présence d'art urbain dans le quartier en appuyant les projets et en servant d'intermédiaire entre les parties.

Plusieurs résolutions ont été adoptées en lien avec le verdissement et les aménagements du quartier. Celles-ci sont décrites ci-bas. Il est à noter que plusieurs résolutions ont été prises en ce qui a trait au projet du tramway de Québec. Ces résolutions visait non seulement les questions d'aménagement, mais également la notion de sécurité et de mobilité des résidents du quartier.

Résolutions relatives au verdissement et à l'aménagement

Janvier

Allonger la période des bancs publics

L'installation des bancs est importante pour les personnes âgées, pour les enfants, et les personnes ayant des problèmes de motricité. Ils contribuent aussi à la cohésion sociale en devenant des lieux de rencontre et de discussion. Cette résolution demandait à la Ville de Québec de resserrer les délais pour l'entretien printanier des bancs publics. Il sera ainsi possible de les installer (sans avoir à les retirer) au plus tard lors de la mise en service du réseau cyclable. Par conséquent, l'opération de « nettoyage printanier » devrait être entreprise après les dernières neiges plutôt qu'à partir de la 3e semaine d'avril. La gestion des immeubles a pris connaissance de la demande et fera des efforts pour réduire les délais d'entretien.

Mars

Propreté et entretien du Parc Richelieu

En 2022, le CQSJB a demandé à la Ville de Québec de rétablir les escouades propreté qui ont déjà fait oeuvre dans le quartier, puisque ces escouades sont composées de personnes qui renforcent leur sentiment d'appartenance envers le quartier par le travail qu'elles font et que la vue de ces escouades sensibilise la population à faire attention à ses déchets puisqu'ils sont ramassés par des personnes identifiables. Il est suggéré de considérer le modèle des gardiens de parc, qui seraient attirés à des parcs et qui, par leur présence, sensibiliseraient la population à

faire attention aux déchets qu'ils laissent sur place. L'ajout de mobilier urbain pour les mégots de cigarettes était aussi proposé.

Ces propositions sont particulièrement pertinentes pour le parc Richelieu, dont le potentiel d'amélioration des aménagements et de la propreté est élevé. En 2023, une nouvelle résolution a été adoptée visant spécifiquement ce parc, notamment pour qu'il soit considéré comme un espace vert prioritaire et que la Ville mette en place des initiatives qui assurent que la propreté et l'entretien du parc Richelieu soient améliorés.

La Ville considère que la structure de jeux combinés est en bon état et ne présente pas de problème apparent. Ainsi, il n'y a pas de projet au PDI 2023-2032 pour le parc Richelieu. Du côté de l'horticulture, il devrait y avoir 5 nouveaux arbres ce printemps. Pour ce qui est de l'entretien, une attention particulière sera apportée et au besoin les citoyens sont invités à composer le 311.

Octobre

Demande de présentation de l'équipe de la foresterie sur les techniques de préservation de la canopée et de rétention des eaux

Le c.a. du conseil de quartier, les citoyens et citoyennes expriment une préoccupation croissante quant à l'augmentation et la préservation de la canopée. Considérant les particularités de Saint-Jean-Baptiste et l'évolution des pratiques et des technologies utilisées par l'équipe de foresterie de la Ville, le CQSJB souhaite être mieux formé sur ce sujet. Cette résolution avait donc pour but de demander à l'équipe de foresterie de la Ville de nous présenter leurs techniques de préservation de la canopée et de rétention des eaux dans Saint-Jean-Baptiste.

La Ville organisera une rencontre de l'équipe de foresterie urbaine avec tous les conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Les programmes de déminéralisation disponibles pourraient aussi être présentés à cette occasion. La première date proposée, le 10 janvier 2024, a toutefois dû être reportée.

Verdissement par défaut des terre-pleins et des saillies de trottoir

Cette résolution avait pour but de demander à la Ville de verdir chaque nouveau terre-plein ou saillie de trottoir. En effet, la Ville ajoute parfois des terre-pleins ou des saillies de trottoir afin de sécuriser les passages piétons, mais les personnes réalisant les travaux reproduisent les mêmes aménagements bétonnés. Pourtant, le manque de verdure dans le quartier Saint-Jean-Baptiste est criant et chaque occasion de déminéraliser et de verdir un espace devrait être exploitée.

Une approche plus systématique de verdissement, même de petits espaces, nous semble être une nécessité. Il faut donc développer le réflexe des équipes en charge de ces projets "simples", tant à l'ingénierie qu'à la réalisation des travaux, d'intégrer des espaces déminéralisés pouvant être verdés.

Novembre

Appui à Nature Québec

Cette résolution avait pour but d'appuyer le projet présenté par Nature Québec (voir l'onglet *Présentations par des professionnels de la Ville, des organismes ou des citoyens*, en novembre), qui visait entre-autres à créer des îlots verts et à soutenir la biodiversité dans le quartier. Le

quartier Saint-Jean-Baptiste est le quartier ayant la plus faible canopée à l'échelle de la Ville de Québec.

Le développement d'îlot de fraîcheur faisant partie de notre plan d'action, il nous semble que le projet proposé par Nature Québec cadre dans l'objectif de la collaboration à des initiatives visant à augmenter la canopée.

Passage Olympia

Cette résolution avait pour but de demander à la Ville de Québec de présenter la planification permanente proposée pour le Passage Olympia avant la période estivale et de préciser l'investissement transitionnel annuel alloué pour chaque année suivant la fin de la transition (2022) et précédent l'aménagement permanent.

Le Passage Olympia est actuellement aménagé et animé à même les budgets de la SDC Saint-Jean-Baptiste. Le budget annuel de la Ville de Québec alloué aux places publiques éphémères décroît d'année en année. Un projet de murale a été mis de l'avant pour améliorer l'aménagement, mais le CQSJB considère que l'aménagement d'une place fonctionnelle, sécuritaire, attrayante et conviviale ne se limite pas à une murale, et devrait être considérée dans son ensemble et à sa juste valeur, vu son importance dans le quartier et pour les citoyens.

Mobilité et sécurité

Les enjeux de mobilité et de sécurité ont été des sujets de discussion à de nombreuses reprises durant l'année 2023. Les enjeux identifiés sont principalement: la sécurité des piétons, en particulier les élèves fréquentant l'école Saint-Jean-Baptiste, la problématique de la circulation de transit, les enjeux de vitesse excessive et les rues partagées.

Le conseil a également pris position pour favoriser les déplacements actifs dans le quartier en préparant des résolutions en lien avec le réaménagement des rues Saint-Olivier, Philippe Dorval et Sutherland et la mise en place de plus d'infrastructures pour les vélos.

Un autre volet et non le moindre a été la participation à différentes activités, telles que la consultation portant sur le réaménagement des rues, une résolution conjointe avec le conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire pour que des pistes cyclables soient aménagées pour relier les deux quartiers.

À ces réalisations, s'ajoute le projet de sécurité routière qui a été un franc succès.

Bilan projet sécurité routière 2023

Le projet de sécurité soumis par le conseil de quartier a été réalisé le 20 septembre. Il a été réalisé en partenariat avec le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste. Ce projet a été réalisé grâce au programme de soutien à mobilisation de la Ville de Québec : les partenaires ont reçu un financement de 6 000\$ pour réaliser le projet.

En résumé, deux bannières ont été installées pour l'événement, et des affiches ont été imprimées et distribuées aux personnes présentes ainsi qu'aux élèves de l'école

Saint-Jean-Baptiste. La journée de l'événement, l'intersection des rues d'Aiguillon et Deligny et le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste ont été animées durant près 3 heures à l'heure de pointe du matin par des artistes de cirque. Les animations proposées avaient comme thématique la sécurité routière. Cette journée fut un succès où les résidents du quartier et les élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste ont pu partager la chaussée en souriant et en discutant de leurs réalités mutuelles.

Projet de sécurité routière 2023 et soumission d'une demande pour 2024

Durant l'année 2022, de nombreux citoyens ont souligné des problématiques de circulation de transit sur la rue St-Olivier. Ce secteur devait être ciblé pour les animations en 2023. Toutefois, le projet présenté à la ville pour 2023 a plutôt été dans la continuité du projet de 2022, ce qui a permis d'utiliser les bannières de nouveau. L'animation est donc revenue à l'avant de l'école Saint-Jean-Baptiste, sur le parvis de l'église et au coin des rues d'Aiguillon et Deligny.

Devant la couverture médiatique qui a connu moins de retentissement qu'en 2022, nous avons fait une nouvelle demande pour 2024 qui intégrera une semaine d'activités. Il y aura d'abord lancement de capsules vidéo, puis animation des coins de rues problématiques. L'École primaire étant encore une fois partenaire, nous tâcherons d'animer des rues qui servent aux déplacements actifs des élèves.

Résolutions relatives à la mobilité et sécurité

Janvier

Aménagements d'atténuation de la vitesse sur la côte d'Abraham

Des résidents nous ont clairement mentionné, lors de l'atelier de discussion sur le thème de la qualité de vie, en 2022, qu'ils observaient plusieurs enjeux de sécurité routière dans la côte d'Abraham, notamment la vitesse excessive et le non-respect de la signalisation routière. Afin de réduire les risques découlant du fait que les véhicules circulent souvent au-delà des limites de vitesse permises sur la côte d'Abraham, le CQSJB a demandé que des mesures d'atténuation de la vitesse sur ces artères soient mises en place rapidement. Il pourrait s'agir de radars photo temporaires ou des signaleurs de vitesse, surtout à proximité du feu de circulation à l'intersection côte d'Abraham-côte Sainte-Genève, où le problème semble exacerbé. À long terme, il faudrait aussi repenser les artères de manière à assurer une complémentarité et une sécurité entre les résidents et les différents usagers de la route, incluant les utilisateurs de transport actif.

Espaces de stationnement sur rue réservés à Communauto

Afin de pallier le manque de véhicules offerts en autopartage dans le quartier, le conseil de quartier a demandé à la Ville d'implanter des espaces de stationnement sur rue réservés aux véhicules d'autopartage en libre service. Ces espaces sur rues compenseraient pour les pertes d'espaces de stationnement survenus récemment et permettraient de rendre un plus grand nombre de véhicules disponibles pour les utilisateurs et utilisatrices de ce service.

La Ville permet déjà aux véhicules de Communauto de se garer dans les zones de permis de stationnement réservés aux détenteurs de vignette dans la zone Flex. Cette information pourrait être mieux communiquée aux personnes utilisant ces services. La demande de réserver des

espaces aux services d'auto-partage pourrait être évaluée dans le processus de révision de la politique de stationnement.

Février

Réaménagement des rues Saint-Olivier, de la Tourelle, Philippe-Dorval et Sutherland

Profitant du projet de réaménagement de la Ville de Québec pour les rues St-Olivier, Philippe Dorval et Sutherland, le CQSJB a adopté une résolution mettant de l'avant nos priorités dans chacun des quatre grands axes. Pour la mobilité et la sécurité, la résolution rappelait le problème de la circulation de transit sur la rue Saint-Olivier aux heures de pointe et sur Philippe-Dorval lorsque la rue Saint-Jean est piétonne. La résolution mentionne aussi l'importance de proposer un aménagement qui tient compte de la forte proportion de déplacements actifs dans le quartier et de l'importance de mettre tout en œuvre pour les rendre sécuritaires. Ainsi, le conseil de quartier a rappelé l'importance de prévoir des mesures de mitigation de la circulation de transit et d'apaisement de la circulation sur la rue Saint-Olivier, en plus d'assurer un partage sécuritaire de la route entre les automobilistes et les utilisatrices et les utilisateurs des modes de transports actifs.

La Ville a répondu que les différents éléments émis dans la résolution ont été intégrés dans le processus de conception pour déterminer des options d'aménagement.

Piétonnisation des rues commerciales

En réaction à un sondage réalisé par la SDC Montcalm, le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a réitéré son appui à la piétonnisation des rues commerciales en général, incluant à la rue Cartier à proximité du quartier Saint-Jean-Baptiste. Des sondages ont montré qu'une grande proportion des personnes résident dans Saint-Jean-Baptiste appuient les rues piétonnes, notamment pour leurs effets positifs sur la sécurité routière, la convivialité et l'achalandage dans les commerces. Le conseil en a aussi profité pour demander à la Ville d'indiquer clairement la présence de rues piétonnes et d'indiquer le détour à emprunter, par exemple, sur la rue Turnbull vers le boulevard René-Lévesque afin d'éviter la circulation de transit sur Philippe-Dorval, Saint-Olivier et Laviguer lorsque la rue Saint-Jean est piétonne dans le Faubourg Saint-Jean-Baptiste. Ces ajustements sont importants pour garantir la sécurité des rues piétonnes.

Zone d'apaisement en face de l'école Saint-Jean-Baptiste

Le trafic de transit dans le quartier St-Jean-Baptiste est un enjeu significatif pour la sécurité des résidents et plus particulièrement pour les usagers de modes actifs de déplacement (cyclistes, piétons). Le secteur de l'école Saint-Jean-Baptiste, soit les rues Saint-Jean et D'Aiguillon, est problématique par la présence importante d'enfants simultanément aux heures de pointe où le trafic de transit est à son apogée. Le Conseil de quartier de St-Jean-Baptiste a adressé plusieurs demandes et signifié cette problématique à de nombreuses reprises dans le passé, sans résultat probant. Ainsi, le conseil de quartier a réclamé la mise en place de mesures permanentes d'apaisement, telles que des intersections surélevées, des saillies de trottoir, le rétrécissement des voies, etc., et qu'elles soient réalisées sur les rues Saint-Jean et d'Aiguillon dans les plus brefs délais. De plus, d'ici la réalisation des travaux et pour assurer la sécurité des utilisateurs du secteur, une surveillance policière doit être implantée afin de faire respecter les arrêts et la vitesse prescrite sur ces artères.

Mars

Signalisation côte de Salaberry

Le conseil de quartier a demandé à la Ville de considérer des solutions innovantes qui permettront aux piétons de traverser en toute sécurité la côte de Salaberry et qui assureront une cohérence tout le long de la côte, par exemple équiper les passages pour piétons de LED comme aux Andelys en France. Cette demande s'inscrit dans le contexte où à plusieurs moments, les passages piétons manquent de visibilité pour différentes raisons, notamment la neige, l'usure et la saleté au printemps ou d'autres intempéries.

Mai

Appui à la demande du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste

Dans les sens de précédentes résolutions demandant des aménagements pour la sécurité routière sur la rue d'Aiguillon et autour de l'École primaire Saint-Jean-Baptiste, le conseil a appuyé le conseil d'établissement dans sa demande d'une rue-école prioritairement sur le coin d'Aiguillon et éventuellement au coin du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste et Claire-Fontaine.

Responsable sécurité routière

Dans sa stratégie de sécurité routière, la Ville de Québec a créé le Programme de soutien à la mobilisation dont les modalités permettent aux conseils de quartier de présenter des projets relatifs à la sensibilisation sur la sécurité routière de nos citoyens. Le CA du CQSJB a créé un comité chargé d'évaluer divers projets répondant aux critères d'admissibilité du Programme de soutien à la mobilisation et a nommé Willem Fortin à titre de responsable du dossier de la sécurité routière.

Réaménagement Philippe-Dorval/Saint-Olivier

Le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a proposé des pistes d'améliorations aux scénarios présentés aux résidents par la Ville de Québec pour le réaménagement Philippe-Dorval/Saint-Olivier. Ces pistes incluent davantage de verdissement et de canopée que les scénarios présentés, davantage de bonifications de mobilier urbain et d'aménagements publics de manière à assurer une meilleure convivialité du quartier ainsi qu'une meilleure sécurité et une meilleure propreté. D'amorcer une réflexion globale du stationnement à l'échelle du quartier afin d'avoir un équilibre entre les besoins des résidents du quartier qui possèdent une voiture avec vignette et les usagers de transports actifs. Dans cette réflexion, la priorisation des espaces de stationnement pour les résidents et la possibilité d'avoir des vignettes temporaires pour les visiteurs devraient en faire partie. Il a aussi été mentionné que la sécurité des usagers de transport actifs devrait être au cœur des considérations des scénarios de réaménagement envisagés, notamment en s'assurant que les réaménagements proposés réduisent la circulation de transit et la vitesse des voitures dans le quartier. L'installation de bollards ou de vrais trottoirs surélevés pourraient être envisagés en ce sens.

Août

Mesures d'atténuation du transit sur la rue d'Aiguillon

La rue d'Aiguillon est une rue résidentielle, où se trouve aussi une école primaire, où il y a beaucoup de circulation de transit et de problèmes de sécurité routière. Ainsi, il a été demandé de s'inspirer de ce qui est fait ailleurs afin d'implanter rapidement un ou des moyens de mitigation du transit sur la rue d'Aiguillon, d'effectuer une étude sur l'augmentation potentielle du transit sur la rue d'Aiguillon dans les prochaines années, en prenant compte les futurs

aménagement liés au tramway et de présenter à la population des solutions à long terme pour éliminer le transit sur la rue d'Aiguillon et les mettre en place.

Demande de présentation des études de transit du quartier Saint-Jean-Baptiste dans le cadre de l'implantation du tramway

S'inquiétant du potentiel transfert de la circulation de transit de René-Lévesque vers la rue d'Aiguillon et Saint-Jean avec un éventuel tramway, le conseil a demandé une rencontre de quartier en public avec le bureau de projet du tramway concernant le transit dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Septembre

Rue partagée permanente Richelieu

La rue Richelieu, qui a été partagée de manière saisonnière en 2021 et en 2022, mais n'a pas été reconduite en 2023. Cette mesure permettait un partage de la rue avec la mobilité active et les automobilistes. Ainsi, il a été demandé de rendre la rue Richelieu partagée saisonnière pour la saison 2024 et celle des années suivantes de manière permanente et d'aménager la rue Richelieu afin qu'elle contribue à améliorer la cohabitation entre les différents types d'utilisateurs de la voie publique ainsi que la sécurité de ceux-ci.

Octobre

Reconduction du programme de sensibilisation à la sécurité routière

Dans le contexte du Programme de mobilisation à la sécurité routière, créé à la suite du dépôt de la Stratégie de sécurité routière 2020-24, qui prendra fin en 2024, le conseil a demandé à la Ville de reconduire un programme similaire à celui du Programme de mobilisation à la sécurité routière pour les années suivantes à 2024, de bonifier le budget admissible par conseil de quartier et d'élargir le programme afin de permettre de nouveaux types d'initiatives autres que de mobilisation et de sensibilisation.

Rue Saint-Jean piétonne

En réaction à la gestion de la rue Saint-Jean piétonne lors de son dernier week-end de piétonnisation, il a été demandé à la Ville de planifier les travaux pouvant affecter la mobilité sur la rue Saint-Jean de manière à respecter l'horaire de la rue piétonne, de demander aux parties prenantes de travailler à ce que les heures de piétonnisation soient étendues, de suggérer que la rue Saint-Jean soit piétonne lors des week-ends liés aux événements hors horaire habituel de la rue Saint-Jean piétonne et hors hiver, notamment Halloween et Pâques.

Traverses piétonnes sur l'avenue Salaberry

En réaction aux travaux réalisés sur l'avenue Salaberry incluant un îlot refuge installé au milieu de l'avenue Salaberry qui est peu visible et dans la suite des demandes pour améliorer la sécurité sur l'avenue Salaberry, le conseil a salué la mise en place de mesures sécurisant davantage la traversée de l'avenue Salaberry, tout en exprimant le regret que l'occasion d'ajouter du verdissement sur les îlots-refuge n'ait pas été prise. Il a aussi été demandé à la Ville d'ajouter

de la signalisation en lien avec les îlots-refuge et d'examiner la possibilité de sécuriser davantage la traversée avenue Salaberry - rue Crémazie.

Novembre

Aménagements pour la mobilité douce

Dans un contexte où le projet de tramway a un avenir incertain et qu'une grande proportion de la population serait prête à utiliser plus des transports actifs ou collectifs, il a été demandé à la Ville de Québec de continuer à mettre en place les aménagements pour la mobilité douce prévus dans le cadre du projet de tramway, notamment les tronçons de rues partagées, et de prévoir davantage d'aménagements de ce type afin que le partage de l'espace public soit plus équitable et afin d'encourager les usagers à adopter la mobilité douce en mettant en place des infrastructures appropriées.

Remerciements au bureau de projet du tramway

Dans le contexte où le bureau de projet du tramway de Québec a été relevé de son mandat, le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a tenu à remercier les employés du bureau de projet du tramway pour leur travail et de souligner que leur expertise devrait être considérée pour tout projet éventuel touchant à l'aménagement de la ville de Québec.

Prolongement de la saison des pistes cyclables saisonnières

Dans un contexte où la mobilité active est au cœur des priorités de la ville et que l'utilisation du vélo pour se déplacer est en hausse, il a été demandé à la ville de Québec d'ouvrir les pistes cyclables saisonnières plus tôt et de les fermer plus tard que les dates actuelles.

Prolongement de la saison d'à Vélo

Constatant l'efficacité et la popularité du service de vélopartage à Vélo, le conseil a demandé à la ville de Québec de lancer la saison d'à Vélo plus tôt et de la clore plus tard que les dates actuelles.

Projet de sécurité routière 2024

Tel que mentionné plus haut pour l'édition 2023, la Ville de Québec a créé le Programme de soutien à la mobilisation dont les modalités permettent aux conseils de quartier de présenter des projets relatifs à la sensibilisation sur la sécurité routière de nos citoyens. Ainsi, le conseil de quartier a mandaté Willem Fortin pour déposer, dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation et en respect de ses modalités, une demande de subvention à la Ville de Québec pour réaliser un projet en collaboration avec le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste.

Appui à la pétition « Réalisation du projet de tramway par la Ville de Québec »

Dans le contexte où le gouvernement du Québec a retiré le projet de tramway au bureau de projet du tramway, une pétition hébergée par l'Assemblée nationale demandant la réalisation du projet de tramway par la Ville de Québec a été soumise au conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. L'expertise du bureau de projet du tramway ayant été démontré et dans l'urgence de débiter le projet pour éviter des coûts, il a été décidé d'appuyer la pétition demandant au gouvernement du Québec de reconnaître la valeur exceptionnelle des expertises du Bureau de projet du tramway, de revenir sur sa décision de confier le projet à la Caisse de

dépôt et de placement du Québec et de rendre à la Ville de Québec sa pleine et entière autonomie dans la réalisation du projet de tramway.

Patrimoine

Parce que notre quartier en est un riche en histoire, le CQSJB soutient la mise en valeur du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste à travers l'organisation et sa participation à différentes activités, mais aussi par le biais de prises de position, par la concertation d'acteurs ou en documentant différents enjeux. Le comité patrimoine a pour mission de préserver et mettre en valeur le patrimoine et celle-ci se décline en deux orientations :

- Participer aux initiatives de préservation du caractère architectural du quartier
- Soutenir les projets qui font découvrir l'histoire du quartier

Église Saint-Jean-Baptiste

Le dossier de la reconversion de l'église Saint-Jean-Baptiste, fermée depuis le 24 mai 2015, a avancé en 2023 du côté de la Ville.

Une présentation s'est tenue le 24 avril 2023 lors de l'assemblée générale annuelle du CQSJB où Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) a présenté l'étude de préfaisabilité qui a été réalisée pour le projet de mise en valeur de l'église Saint-Jean-Baptiste. Le concept a été rebaptisé le Carrefour des possibles et le portrait de la situation, les tendances, le concept et le programme, le marché et l'achalandage, la gouvernance, les revenus, les conditions de succès et les facteurs de risques ont été présentés.

Le CQSJB, via son comité de travail sur le patrimoine, a assuré une vigilance et a toujours été disponible pour collaborer avec la Ville et les autres acteurs dans ce dossier. La réappropriation de l'église Saint-Jean-Baptiste fait notamment partie de notre plan d'action.

Exposition Thaddée Lebel

Né sur la rue D'Auteuil à Québec en 1874, Louis-Joseph Thaddée Lebel fréquente l'institution des Frères des Écoles Chrétiennes, puis travaille au Studio Livernois de 1888 à 1913. Par la suite, il poursuit une carrière comme photographe indépendant et pigiste. Il installe son laboratoire dans la maison de ses beaux-parents sur la rue Sainte-Julie dans le quartier Saint-Jean-Baptiste où il vit avec son épouse Augustine Jackson depuis leur mariage en 1902. Pendant près de trois décennies, il immortalise des scènes, des rues, des monuments et de nombreux bâtiments de Québec et des environs. Ses photographies montrent notamment les patrimoines bâti, religieux et maritime de la ville, dont certains éléments n'existent plus aujourd'hui. À l'âge de 74 ans, Lebel meurt au mois d'août 1946 et est inhumé au cimetière Notre-Dame-de- Belmont.

Dans le but de poursuivre la mise en valeur du travail du photographe Thaddée Lebel et de faire connaître des clichés qu'il a pris de la ville de Québec, notamment ceux du quartier Saint-Jean-Baptiste, une exposition a été présentée dans la salle d'exposition et le hall d'entrée de la bibliothèque Claire-Martin. Ce lieu est fréquenté tant par les résidents que les touristes.

Dans la salle, l'exposition a mis en lumière des photographies du quartier Saint-Jean-Baptiste présentées aux murs et dans une vitrine avec tiroirs. D'autres photographies ont été montrées

de façon numérique sur l'écran du hall d'entrée.. Mentionnons que plusieurs des photographies proviennent du fonds Thaddée Lebel de la Ville de Québec.

Objectifs de l'exposition:

- Rendre hommage au photographe Thaddée Lebel;
- Faire découvrir et mettre en valeur une partie de son œuvre photographique, notamment celle reliée au quartier Saint- Jean-Baptiste;
- Mettre en lumière la ville de Québec entre les années 1920 et 1940;
- Intéresser les résidents et les touristes à l'histoire du quartier Saint-Jean-Baptiste et de la ville de Québec;
- Sensibiliser au potentiel d'interprétation historique du quartier Saint-Jean-Baptiste.

L'exposition a bénéficié d'une subvention de 2 600\$ de la Ville de Québec et a eu lieu dans la seule salle d'exposition du quartier, à la bibliothèque Claire-Martin, entre le 29 juin 2023 et le 26 août 2023. Nous soulignons le fait qu'il est inhabituel d'avoir une même exposition plus de trente jours consécutifs à cet endroit, ce qui fut une réussite supplémentaire pour l'exposition des œuvres de Thaddée Lebel.

Résolutions relatives au patrimoine

Mars

Projet d'initiative du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste pour une exposition du photographe Thaddée Lebel à la bibliothèque Claire-Martin et demande de subvention à la Ville de Québec en vertu du fonds d'initiative des conseils de quartier

Le CQSJB a demandé une subvention à la Ville de Québec afin de pouvoir accueillir une exposition de photos réalisées par Thaddée Lebel à la bibliothèque Claire-Martin, qui contribue au rayonnement et à la mise en valeur du patrimoine bâti ainsi que du caractère historique du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Mai

Intégration au quartier SJB de la station souterraine du tramway prévue sur Honoré-Mercier

Une résolution ayant pour objectif l'intégration au quartier Saint-Jean-Baptiste de la station souterraine du tramway prévue sur Honoré-Mercier a été adoptée. La station souterraine constitue une occasion de préserver et de mettre en valeur le patrimoine du faubourg Saint-Jean ainsi que sa tradition de mixité des usages (exemples: résidences, commerces, ateliers de production, institutions communautaires comme églises, écoles, hôpitaux, etc.)

Des suggestions ont été faites afin de réaliser cet objectif:

- Conserver l'esprit des constructions du faubourg Saint-Jean pour le futur bâtiment qui abritera la station de tramway;

- Accueillir des usages complémentaires dans les étages supérieurs du futur bâtiment qui abritera la station de tramway.

Rayonnement du CQSJB

Facebook

La page Facebook du CQSJB est le principal moyen d'information des résidents, et le principal moyen direct d'entrer en contact avec des membres du conseil d'administration. Créée en novembre 2011, la page Facebook comptabilise 1642 abonnés au 31 décembre 2022 (1392 fin 2022, 1218 fin 2021, 1032 fin 2020, 905 fin 2019, 724 fin 2018, 628 fin 2017, 520 fin 2016). L'auditoire est surtout composé de personnes âgées de 25 à 44 ans. Dix-neuf personnes ont utilisé le bouton "contact" pour joindre directement les administrateurs au cours de l'année 2023. La plupart sont des questions ou suggestions relatives à la vie dans le quartier.

Au 31 décembre 2022, la page Facebook du conseil de quartier est administrée par Mme Alexandra-Maude Grenier, Mme Claudia Nguyen, M. William Phillipon.

Carte de Noël

Fidèle à ses habitudes, le Conseil de quartier a procédé à l'envoi d'une carte de vœux à ses partenaires et membres en la publiant sur sa page Facebook. Le CA a choisi une œuvre photographique d'une administratrice au conseil d'administration du conseil de quartier, Mme Isabelle Goarin, afin d'illustrer sa carte de vœux.

Lien avec les différents acteurs

SDC du Faubourg

Dans un souci de maintenir les liens entre le CQSJB et la SDC du Faubourg, M. François Blay-Martel siège au CA du CQSJB comme membre coopté.

La SDC et le CQSJB partagent une vision similaire de ce qu'est le quartier et ce qu'il devrait être pour le bien-être des résidents et la vitalité économique du quartier et leur proximité permet d'arriver à des résolutions et des demandes communes auprès des élus ou de la ville lors de consultations publiques ce qui vient bien sûr rajouter un impact supplémentaire sur la pertinence des demandes puisqu'elles proviennent d'élus représentant l'ensemble des citoyens et citoyens corporatifs du quartier.

Les points de convergences entre la SDC et le CQSJB incluent notamment :

- Limite de vitesses à 30 km/h dans tout le quartier incluant la rue Saint-Jean;
- Réduction du trafic de transit dans le quartier;
- Création d'un axe cyclable protégé sur la rue Saint-Jean;
- Augmentation du nombre de rue partagées dans les rues résidentielles du quartier;
- Préservation de la mixité commerciale sur la rue Saint-Jean.

Présentations par des professionnels de la Ville, des organismes ou des citoyens

Présentation : Résultats du sondage sur la piétonnisation et la mise en valeur de la rue Saint-Jean (février)

M. François Blay-Martel a présenté les résultats des sondages ayant été effectués auprès des commerçants et des citoyens concernant la piétonnisation et la mise en valeur de la rue Saint-Jean. Les deux sondages ont rassemblé un total de 125 répondants.

Les résultats des sondages sont disponibles à l'annexe 1.

Présentation : Mobilisation Haute-Ville (mars)

M. Guillaume Simard, directeur de Mobilisation Haute-Ville, a présenté la mission de l'organisme et le type de projets sur lesquels ils travaillent. Il a également présenté également sa collègue, Mme Ludivine Caussan, répondante pour le quartier Saint-Jean-Baptiste.

La présentation est disponible à l'annexe 2.

Présentation du rapport de l'étude de préféabilité du projet de mise en valeur de l'église Saint-Jean-Baptiste (avril)

La présentation est le résultat d'un mandat confié à l'Institut Canadien de Québec (ICQ) qui a été donné, à la suite d'un appel d'offres, à la firme Raymond Chabot Grant Thornton. La précédente administration municipale avait déjà demandé à l'ICQ de dégager les usages possibles de l'église.

L'équipe présentant le rapport de l'étude de préféabilité du projet de mise en valeur de l'église Saint-Jean-Baptiste :

- Marie-Josée Lepage (ICQ)
- Dominique Lemieux (ICQ)
- Caroline Houde (Ville de Québec)
- Annie Blouin (Ville de Québec)

La présentation détaille la situation patrimoniale et financière actuelle de l'église. Le quartier Saint-Jean-Baptiste est également présenté afin de comprendre le contexte dans lequel le projet de mise en valeur de l'église s'inscrit. Des faits saillants d'une analyse de tendances ayant été réalisée sont présentés dans le même objectif.

Ces différents éléments préliminaires mènent à la présentation du projet en tant que tel, rebaptisé le Carrefour des possibles. Les buts et les considérations du projet sont explicités. Différents plans de l'église sont illustrés et détaillés avec les différentes composantes qui seraient incluses dans l'église.

Les marchés visés ainsi que des estimations d'achalandage sont présentés. Une structure de gouvernance est proposée et des estimations de revenus sont exposées. Finalement, les conditions de succès et les facteurs de risque sont listés.

[Demande d'opinion : Modifications au stationnement commercial dans plusieurs zones du centre-ville](#) (mai)

Les présentes modifications réglementaires visent principalement à retirer le groupe d'usages C30 Stationnement et poste de taxi dans plusieurs zones du [Programme particulier d'urbanisme \(PPU\) pour la colline Parlementaire](#) et du district de Cap-aux-Diamants et à ajuster les normes liées au stationnement en usage associé. Ces changements concernent uniquement la location des cases de stationnement comme activité commerciale. Les futures cases de stationnement commerciales devront principalement être aménagées en souterrain sous un bâtiment principal.

Le centre-ville est identifié comme l'un des secteurs où la Ville souhaite poursuivre la consolidation du bâti en interdisant notamment l'exploitation d'un stationnement de surface à des fins commerciales sur un terrain vacant. Dans le même esprit, le PPU pour la colline Parlementaire prévoit prioriser les projets à dominante résidentielle sur les terrains vacants et réaménager ou construire les sites vacants utilisés à des fins de stationnement. L'usage C30 Stationnement et poste de taxi n'est donc pas souhaitable comme usage principal pour les terrains vacants ou devenus vacants à la suite de l'entrée en vigueur du PPU (2010).

Le CA du conseil de quartier a recommandé à majorité d'accepter la demande de modification.

[Présentation de la future trousse patrimoniale de Saint-Jean-Baptiste](#) (septembre)

Mme Émilie Vézina-Doré, conseillère à la mise en valeur du patrimoine à la Ville, a présenté la trousse d'accueil pour les propriétaires de bâtiments patrimoniaux du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Mme Vézina-Doré a expliqué que la trousse a comme objectif de simplifier l'accès à l'information concernant les différentes demandes liées aux bâtiments patrimoniaux. Elle a également expliqué qu'en parallèle au développement de la trousse, un travail d'inventaire du patrimoine est en cours, le tout afin de répondre à la loi n° 69 qui oblige les municipalités à inventorier leur patrimoine en priorisant les bâtiments de 1840 et moins. Elle a ajouté que pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, il y aura 1 047 bâtiments à inventorier. En lien avec le dernier point, Mme Vézina-Doré a précisé que le répertoire du patrimoine du quartier n'est pas à jour, mais qu'il le sera prochainement.

Mme Vézina-Doré a mentionné que la trousse sera disponible en version imprimée et en ligne. Concernant la stratégie de diffusion, Mme Vézina-Doré a expliqué qu'une présentation sera offerte à la communauté, que l'outil sera diffusé en ligne et que des envois postaux sont prévus.

Mme Vézina-Doré a expliqué que la trousse est destinée à tous les propriétaires du quartier Saint-Jean-Baptiste et que tout le quartier est assujéti à la commission d'urbanisme, donc même les propriétaires de terrains vacants seront informés. Elle a toutefois ajouté qu'il sera

peut-être possible de faire du porte-à-porte pour informer également les locataires. Mme Vézina-Doré a précisé que les coops sont dans la mire et que la stratégie de communication sera adaptée à leur réalité.

Présentation : Projet de logement Saint-Patrick (octobre)

Trois membres du Collectif Avenir Saint-Patrick ont expliqué qu'ils ont comme objectif de discuter de l'avenir de l'école Saint-Patrick High School qui déménage en 2026.

L'école Saint-Patrick est détenue par la congrégation religieuse qui préside la Saint-Patrick Church. Le Collectif a mentionné que le terrain est occupé par plusieurs bâtiments dont l'école, un CPE et un grand espace vert qui se trouve au centre du terrain.

Ils ont ajouté que l'école Saint-Patrick deviendra vacante suite au déménagement et que le Collectif prévoit un risque de spéculation immobilière dans ce bâtiment.

L'objectif est donc d'empêcher le virage privatif du terrain en favorisant un projet qui propose plus de logements sociaux et abordables, de réaliser un projet de milieu de vie inclusif, durable et résilient, de conserver et valoriser le patrimoine bâti et enfin consolider le parc immobilier.

Le collectif souhaite proposer un projet de coopérative d'habitation, en plus de conserver le CPE. Ils mentionnent que le souhait est également que les besoins de la communauté soient pris en compte. Ils précisent que le plan n'est pas encore déterminé puisqu'ils en sont aux premières étapes.

Pour toutes questions concernant le projet ou pour participer activement, les citoyen.ne.s sont invités à communiquer à l'adresse : avenirstpatrick@gmail.com.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc a expliqué avoir déjà contacté, il y a quelques années, la congrégation religieuse et précise qu'ils n'étaient pas très ouverts à vendre à la Ville, donc il y aura intérêt à travailler autrement le projet. Elle ajoute que la mobilisation du conseil de quartier et des citoyen.ne.s du quartier donnera certainement un appui au projet.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc a proposé au conseil de quartier d'adopter une résolution qui appuierait le projet et qui demanderait à la Ville d'appliquer son droit de préemption sur ce terrain-là.

Présentation: Projets de verdissement déposés par Nature Québec (novembre)

M. Hubert Corbeil, directeur environnement urbain chez Nature Québec, s'est présenté et a précisé qu'il est également résident du quartier Saint-Jean-Baptiste. Il a expliqué que Nature Québec est un organisme à portée nationale en défense et régénération de l'environnement et enjeu de biodiversité. M. Corbeil souhaite obtenir le soutien du conseil de quartier pour la réalisation d'un projet qui sera déposé le 4 décembre 2023 à [l'Accélérateur de la transition écologique](#).

Il a mentionné qu'ils déposeront un projet au sein de la Haute-Ville afin de contrer les enjeux d'îlots de chaleur et de verdissement qui sont critiques dans le cas du centre-ville.

Pour ce faire, M. Corbeil a expliqué le concept du projet en précisant avoir rencontré les plus grands propriétaires de terrain de la Haute-Ville, dont 2 qui sont situés dans Saint-Jean-Baptiste. Il mentionne que c'est une opportunité d'ajouter de la canopée et du préfleuri pour la création de biodiversité, le rafraîchissement et l'amélioration de la qualité de l'air. Avec le projet, M. Corbeil a expliqué que le souhait est de verdir des terrains de « passage » afin que les citoyens et citoyennes puissent y circuler. Il a ajouté que le souhait est d'offrir des espaces avant-gardistes, mais qui serviront également de levier pédagogique pour la population afin de les sensibiliser aux enjeux climatiques et aux solutions qui existent.

États financiers 2023

États financiers 2023 – Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste	
Période du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023	
Revenus	
Subvention de fonctionnement	\$ 2,350.00
Subvention - École nationale des beaux-arts	\$ 2,000.00
Subvention - Exposition Thaddée Lebel	\$ 2,600.00
Subvention - Sécurité routière	\$ 3,000.00
Ristourne	\$ 3.17
Total des revenus	\$ 9,953.17
Dépenses	
Fonctionnement	\$ 1,220.30
Exposition Thaddée Lebel	\$ 2,236.27
Sécurité routière	\$ 2,878.31
Total des dépenses	\$ 6,334.88
Bénéfices	\$ 3,618.29